

10° le refroidissement de la ferveur ; 11° la réapparition de Gog, qui sera l'Antechrist ; 12° l'apostasie générale et la retraite du Christ auprès de son père ; 13° le subit et formidable retour du Christ, qui châtie le monde par un cataclysme de feu ; 14° la nouvelle Jérusalem qui descend des cieux, et où le Christ règne avec les siens pendant mille ans ; 15° la consommation de ce règne, suivi de la résurrection et du jugement général.

En lisant un ordre de choses si nouveau, on est tenté de se demander si celui qui se permet de l'annoncer avec cette précision n'a pas été appelé au conseil de la Providence. M. Moglia le termine avec non moins d'aplomb en disant : « Tels sont les immenses événements que nous réserve l'avenir. Si les exégètes ne les ont point découverts dans les prophéties, c'est très-certainement pour avoir repoussé à *priori* toute idée de l'âge millénaire. » Et voilà apparemment pourquoi les anciens *Millénaires* ou *Chiliastes* croyaient déjà, il y a 1600 ans, à la proximité des derniers temps. Il serait inutile de dire à quel point ils avaient raison.

On le voit, M. Moglia est *millénaire* ; il fait plus, il s'en glorifie. Or, pour qu'il ne nous accuse pas de l'exagérer ou de l'amoindrir, nous allons le laisser nous exposer lui-même son opinion. « Après la ruine de l'Antechrist et la consommation de l'âge chrétien, J.-C. ressuscitera à la fois les martyrs et un certain nombre de pécheurs particulièrement scélérats ; il introduira les premiers dans la gloire de la nouvelle Jérusalem pour régner avec lui pendant mille ans, et infligera aux seconds un châtiment spécial en les précipitant corps et âme dans l'étang de feu. Après l'embrasement du monde, la terre ne sera repeuplée que par les fidèles qui n'auront point participé à l'apostasie générale, lesquels seront admis à l'ineffable faveur de manger du fruit de l'arbre de vie qui leur communiquera l'immortalité. Enfin, l'âge *millénaire* sera l'époque de la rédemption consommée. » Mon Dieu ! il est possible que tout cela soit, et nous ne voulons pas dire qu'en exposant ce plan merveilleux M. Moglia outre-passe son droit de catholique, attendu que le *millénarisme* n'a jamais été condamné par l'Église, et qu'il est encore aujourd'hui à l'état de libre opinion ; nous nous contenterons de faire observer : 1° que le *millénarisme*, malgré l'autorité des SS. Docteurs qui l'adoptèrent, n'a pas été si général dans les premiers siècles, qu'il en constituât la foi, puisque, de l'aveu même de saint Justin, il y avait un grand nombre de vrais fidèles qui le repous-